



SUMMIT OF THE THREE BASINS OF BIODIVERSITY ECOSYSTEMS AND TROPICAL FORESTS

www.thethreebasinsummit.com

Summit of the 3 basins AMAZONIA – CONGO – BORNEO MEKONG SOUTHEAST ASIA

Panel 5 : Réintégrer le climat et la biodiversité dans un cadre mondial commun (1h30)

Organization	
Organization	Summit of the 3 basins organization team
Registration contact (name, e-mail, phone/WhatsApp)	Lucille Valentin-Deybach Lucille.Valentin.Deybach@fr.ey.com Cell WhatsApp:+ 33 7 65 18 88 62
Speakers contact (name, e-mail, phone/WhatsApp)	Patrice Lefeu Patrice.lefeu@fr.ey.com Cell WhatsApp:+ 33672586645

Content

Theme	Réintégrer le climat et la biodiversité dans un cadre mondial commun
Description	<p>CONTEXTE</p> <p>Le GIEC et l'IPBES appellent à une gestion intégrée du changement climatique et de la perte de biodiversité</p> <p>Le premier rapport commun de 2021 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) pointe l'importance de protéger la biodiversité dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique, notamment en utilisant les solutions fondées sur la nature. L'équipe Recherche & innovation d'EcoAct a examiné les avantages d'aborder ces deux aspects ensemble.</p> <p>Si les questions relatives au climat et à la biodiversité ont longtemps été gérées séparément, on constate aujourd'hui un intérêt croissant pour le développement d'une gestion intégrée afin d'accélérer l'action des décideurs politiques et des organisations. Le rapport « Biodiversité et changement climatique – résultats scientifiques » du GIEC et de l'IPBES, financé par les gouvernements du Royaume-Uni et de la Norvège, souligne que la perte de biodiversité et le changement climatique doivent être traités ensemble si nous voulons atteindre nos ambitions climatiques et environnementales mondiales.</p> <p>Depuis les années 1970, le développement durable suscite des préoccupations internationales, gravitant autour des enjeux du changement climatique et de la biodiversité. Dans le rapport Brundtland (1987), il était décrit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Cette approche macroscopique avait pour ambition de flécher la croissance vers un avenir résilient pour tous.</p>

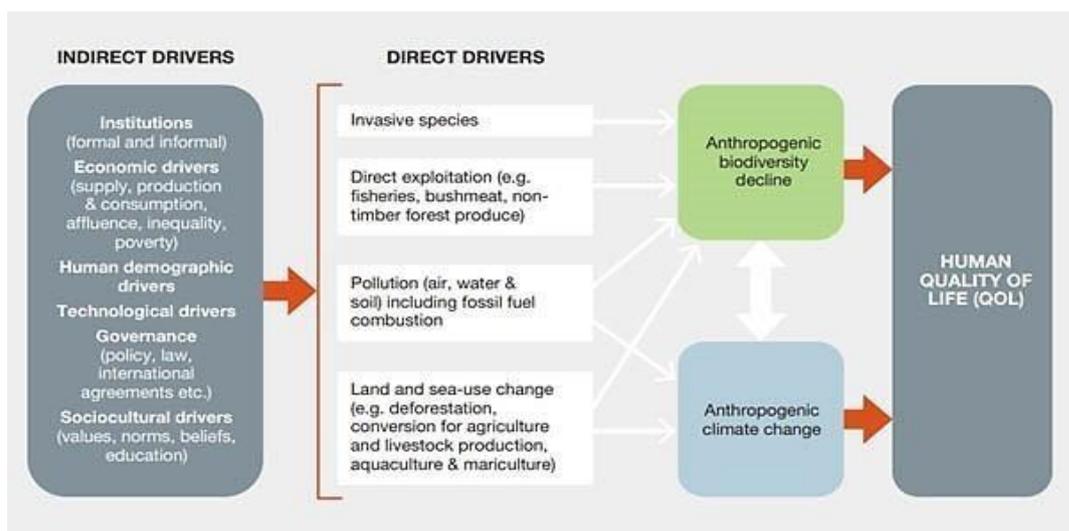


SUMMIT OF THE THREE BASINS OF BIODIVERSITY ECOSYSTEMS AND TROPICAL FORESTS

www.thethreebasinsummit.com

Néanmoins, aujourd'hui, d'énormes écarts subsistent entre la théorie et le monde réel. Les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère augmentent, tandis que la biodiversité s'effondre. Ces deux sujets environnementaux ont longtemps été gérés séparément, ce qui a eu un impact négatif sur l'un et l'autre. Ce rapport pourrait marquer un tournant en permettant d'aborder les deux sujets ensemble avec plus d'efficacité. Il démontre la nécessité de fusionner ces défis, en citant de multiples facteurs tels que la pollution et le changement d'affectation des sols/de la mer qui ont un impact significatif sur le climat et la biodiversité.

Le GIEC et l'IPBES soulignent les avantages conjoints de l'action climatique et de la protection de la biodiversité



Selon le rapport intitulé « la protection et la restauration des écosystèmes riches en carbone constituent la priorité absolue dans une perspective conjointe d'atténuation du changement climatique et de protection de la biodiversité ». Quatre piliers d'action sont identifiés comme étant essentiels pour accroître les avantages pour le climat et la nature :

- **Protéger** : réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts couplée à la préservation de la biodiversité et la conservation des écosystèmes non forestiers riches en carbone sur terre et en mer, y compris les systèmes d'eau douce et les zones côtières ;
- **Restaurer** : restauration des écosystèmes dégradés, tels que les zones humides qui sont des puits de carbone efficaces, des écosystèmes de prévention des inondations et des foyers de biodiversité ;
- **Gérer** : valorisation des pratiques agricoles, forestières et de pêche respectueuse du climat et de la biodiversité, changements dans la consommation pour réduire la pression sur les terres, optimisation de la localisation des chaînes d'approvisionnement (environ 30 % des menaces pesant sur les espèces dans le monde sont liées au commerce international des produits de base) ;
- **Créer** : verdissement urbain et soutien à la biodiversité pour réduire la consommation d'énergie et permettre aux villes de devenir des puits de carbone, possibilités d'atténuation sur les nouveaux



SUMMIT OF THE THREE BASINS OF BIODIVERSITY ECOSYSTEMS AND TROPICAL FORESTS

www.thethreebasinsummit.com

habitats combinant des matériaux bas-carbone et des espaces pour la réintroduction de la biodiversité dans la ville, options d'atténuation combinant technologie et nature.

La combinaison des actions positives pour le climat et la biodiversité montre qu'elle peut aboutir à l'atténuation du dérèglement climatique ainsi qu'à l'adaptation et à la protection de la biodiversité en tant que services écosystémiques.

Vers une vision du cycle de vie de l'atténuation du changement climatique

Bien que certaines actions soient bénéfiques pour le climat et la nature, il est faux d'extrapoler les résultats en affirmant que toutes les actions d'atténuation améliorent les services écosystémiques et vice-versa. Le GIEC et l'IPBES préviennent clairement que la réduction des émissions peut parfois contribuer à l'effondrement de la biodiversité :

- **Le reboisement et le boisement mal gérés** : le reboisement et le boisement sont considérés comme des options d'atténuation du changement climatique relativement rentables. Toutefois, si elles sont mal gérées, elles peuvent également favoriser l'utilisation des forêts plantées comme sources de bioénergie, ayant ainsi des effets néfastes sur le stockage du carbone, le bilan hydrique, la biodiversité et la sécurité alimentaire des écosystèmes existants. C'est pourquoi les normes internationales sont essentielles pour gérer efficacement les projets de boisement et de reboisement.
- **L'énergie solaire et le changement d'affectation des sols** : les centrales solaires à grande échelle nécessitent des terrains, ce qui peut impliquer le défrichage ou la conversion de terres autrement gérées, limitant ainsi la biodiversité.
- **L'énergie éolienne et la migration des espèces** : les éoliennes terrestres peuvent interférer avec les oiseaux migrateurs ou en vol ainsi qu'avec les chauves-souris, avec des taux de mortalité qui peuvent être d'une ampleur similaire à ceux causés par d'autres infrastructures humaines (industrie, voitures).
- **L'hydroélectricité et la modification des écosystèmes** : la construction de barrages pour le stockage de l'eau douce et la création d'hydroélectricité modifie les habitats de tous les organismes d'eau douce et bloque la migration des poissons, ce qui entraîne la contraction des aires de répartition et le déclin des populations.
- **Impact des minéraux rares et critiques sur les écosystèmes marins** : compte tenu de la demande croissante de métaux rares et critiques pour les produits technologiques bas-carbone, l'exploitation minière en eaux profondes a suscité des inquiétudes quant à son impact sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes, dans un domaine qui est largement sous-étudié.



SUMMIT OF THE THREE BASINS OF BIODIVERSITY ECOSYSTEMS AND TROPICAL FORESTS

www.thethreebasinsummit.com

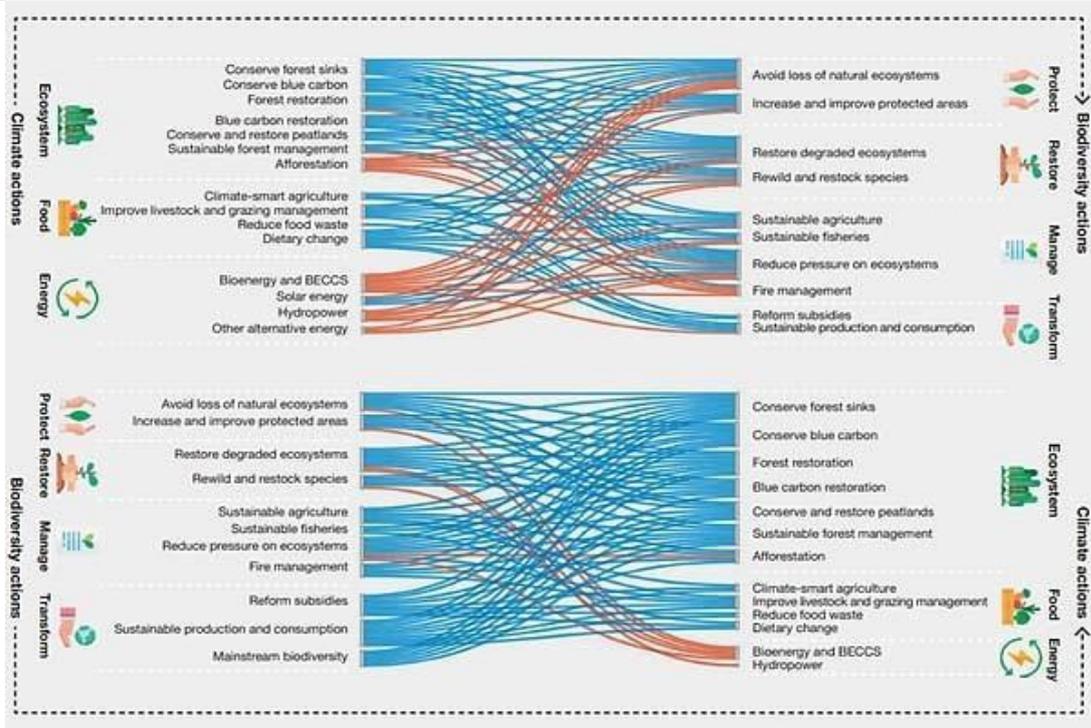


Diagramme représentant les effets positifs et négatifs des actions visant à atténuer le changement climatique sur les actions visant à atténuer la perte de biodiversité (en haut), et des actions visant à atténuer la perte de biodiversité sur les actions visant à atténuer le changement climatique (en bas). Les lignes bleues représentent les effets positifs, tandis que les lignes oranges représentent les effets négatifs.

Cela montre que la grande majorité des actions impliquent des co-bénéfices positifs dans les deux sens. Les principaux avertissements concernant le boisement, la bioénergie, le BECCS (bioénergie avec captage et stockage de dioxyde de carbone) et l'hydroélectricité en tant qu'actions d'atténuation, avec le potentiel de nuire à la biodiversité (perte d'écosystèmes naturels, gestion des incendies, pression sur les écosystèmes). Néanmoins, les actions en faveur de la biodiversité ont presque toujours des effets bénéfiques sur le climat.

C'est pourquoi il est essentiel de mener des évaluations du cycle de vie des projets d'atténuation et des projets axés sur la biodiversité. Seule une approche multicritère permettra de garantir des co-bénéfices solides pour le climat et la nature. Connaître et reconnaître les compromis permettra une gestion intégrée intelligente pour une réduction optimale des émissions de gaz à effet de serre associée à la conservation de la biodiversité.

L'approche proposée

La réintégration du Climat et de la biodiversité dans un cadre global nécessite la mise en place d'une approche qui réconcilie les deux thématiques au sein des instances internationales de régulation, des programmes de travail et de coopération à l'échelle des écosystèmes et des modes de financement par les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux. Seule cette convergence multipolaire permettra à terme de systématiser la gestion



SUMMIT OF THE THREE BASINS OF BIODIVERSITY ECOSYSTEMS AND TROPICAL FORESTS

www.thethreebasinsummit.com

concomitante des deux thématiques.

Dans cette perspective, les trois Bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales pourraient constituer une action de démonstration de grande ampleur qui accélèrera le rapprochement des deux enjeux politiques interdépendants au sein des écosystèmes et les soutiendra sur le plan politique, technique et opérationnel les travaux dans les domaines suivants :

- Cadre de négociation intégré ;
- Cadre réglementaire intégré ;
- Cadre programmatique intégré ;
- Cadre de financement intégré ;
- Cadre de communication intégré.

1- Cadre de négociation intégré

Les trois bassins pourraient constituer un groupe de consultation, de propositions et de négociations (Groupe ad hoc sur les écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales) au sein des instances multilatérales du climat (COP climat) et de la biodiversité (COP biodiversité). Ce statut lui permettra de faire remonter et d'insuffler au sein de ces deux instances les problématiques et solutions y répondant pour les inscrire dans les textes et les moyens décidés par la Convention Climat et la Convention Biodiversité.

2- Cadre réglementaire intégré

La revue comparée de l'Accord de Paris et du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal permettrait de vérifier les éléments d'alignement et les éventuelles discordances entre les deux cadres institutionnels en vue de rechercher une convergence des textes, notamment sur les objectifs cibles et les dispositions qui régissent les bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales et éviter des incitations ou obligations contradictoires. Bien que ne bénéficiant pas du statut juridique de traité, le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal constitue un plan stratégique, endossé par les Parties de la Convention sur la diversité biologique.

Les trois bassins pourraient travailler en étroite collaboration avec les deux Conventions sur la cohérence et la convergence des deux cadres institutionnels impactant l'appui à la préservation et à la restauration des écosystèmes pour le climat et la biodiversité.

3- Cadre programmatique intégré

Les parties se sont engagées à soutenir l'ambition commune de l'Accord de Paris à travers leurs Contributions Nationales déterminées qui fixent la feuille de route climat en matière d'atténuation et d'adaptation. Ces mêmes parties ont approuvé le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal qui constitue le plan stratégique pour la biodiversité. Cela suppose que ces deux feuilles de routes à l'échelle des écosystèmes convergent et se retrouvent dans un cadre programmatique commun, un système de reporting commun, à l'image des communications nationales pour le climat relatif au cadre de transparence de l'article 13 de l'Accord de Paris.

Les trois bassins pourraient travailler en étroite collaboration avec les deux Conventions sur l'élaboration d'une feuille de route climat et biodiversité intégrée et déclinée en cadre programmatique intégré pour la préservation et à la restauration des écosystèmes.



SUMMIT OF THE THREE BASINS OF BIODIVERSITY ECOSYSTEMS AND TROPICAL FORESTS

www.thethreebasinsummit.com

4- Cadre de financement intégré

Le financement des activités d'adaptation et d'atténuation sont spécifiques aux instruments financiers dédiés à la lutte contre le changement climatique tels que le Fonds Vert Climat (GCF) et le Fonds d'Adaptation pour le Changement Climatique (FACC). Le financement de la biodiversité est propre aux instruments financiers pour l'environnement tels que le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). S'agissant des instruments financiers bilatéraux, là encore les programmes de financement sont propres aux actions climat ou aux actions pour l'environnement.

Les trois bassins pourraient travailler en étroite collaboration avec d'un part les Nations Unies et l'Union Européenne et leurs instruments financiers multilatéraux et d'autre part avec les bailleurs de fonds bilatéraux pour établir des passerelles entre les instruments propres, et d'autre part de créer des nouvelles lignes de financement transversales « climat – biodiversité » intégrées auprès des bailleurs de fonds bilatéraux en faveur de la préservation et de la restauration des écosystèmes.

Par ailleurs, les trois bassins pourraient créer un mécanisme de financement commun aux trois bassins pour rationaliser et accélérer le financement de la préservation et la restauration des écosystèmes et limiter ainsi les lenteurs du GCF, du FEL et du Fonds d'Adaptation dont le temps administratif, dû à la lenteur et à la complexité des procédures, s'avère incompatible avec les enjeux climat et de biodiversité.

5- Cadre de communication intégré

Les COP climat et biodiversité constituent des points de rencontres incontournables pour partager, proposer, initier, promouvoir, établir des partenariats et financer les nouvelles initiatives, les résultats et les expériences des parties et de leurs partenaires. L'alliance des trois bassins souhaite placer les écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales au cœur de ces deux événements planétaires pour le climat et l'environnement.

Les trois bassins pourraient fédérer au sein d'un pavillon commun les écosystèmes des trois bassins qui représentent 80% de la biodiversité mondiale, assure le rôle vital de régulateur mondial de l'équilibre carbone devrait capturer 80% de la mobilisation financière existante et future annoncée lors de la COP 27 pour le climat et de la COP 15 pour la biodiversité.

BARRIÈRES AND OBJECTIVES

Barrières

La réintégration du Climat et de la biodiversité dans un cadre global commun requiert un travail préparatoire sur la convergence dans cinq domaines clés :

- Le cadre de négociation ;
- Le cadre réglementaire ;
- Le cadre programmatique ;
- Le cadre de financement ;
- Le cadre de communication.

Ce chantier est particulièrement complexe sur le volet règlementaire qui impacte l'Accord de Paris et celle de Kumming -Montréal et sur le volet financement qui conduira les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux à revoir la structure de leur instruments financiers.



SUMMIT OF THE THREE BASINS OF BIODIVERSITY ECOSYSTEMS AND TROPICAL FORESTS

www.thethreebasinsummit.com

	<p>A l'inverse, les volets Négociation, Programmatique et Communication relève de la capacité endogène des trois bassins à définir un mode opératoire permettant de faire front commun lors des COP climat et biodiversité.</p> <p>Les objectifs</p> <p>Ce panel a pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Lancer la réflexion sur le processus d'intégration du Climat et de la biodiversité dans un cadre global commun ; ○ Recueillir les avis des experts sur les barrières et obstacles institutionnels, juridiques et techniques ; ○ Définir une feuille de route avec la constitution d'un groupe adhoc ; ○ Prendre date pour poursuivre ce débat lors de la COP 28 à Dubaï.
<p>Keynote address Panelists</p>	<p>INTRODUCTION DU PANEL</p> <p>Présidence du panel : Keynote address</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Monsieur Joe WALSTON, Vice-président exécutif de Wildlife Conservation Society Global <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Monsieur Simon STIELL, de la Grenade, secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ● Madame Musonda Mumba, la Secrétaire générale de la Convention sur les zones humides, ● Monsieur Abou BAMBA, Secrétaire exécutif de la Convention d'Abidjan ● Dr. H. David COOPER, Secrétaire Exécutif, Convention pour la Diversité Biologique (CDB) ● Monsieur Ibrahim THIAW, Secrétaire exécutif, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ● Madame Sylvie LEMMET, Ambassadrice pour l'Environnement du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères <p>Modérateur</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Monsieur Honoré Tabuna – Commissaire de la CCEAC <p>Rapporteur</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Dr. H. David COOPER, Secrétaire exécutif de la Convention pour la Diversité Biologique (CDB)
<p>Résultats attendus</p>	<p>Les échanges viseront à faire émerger les éléments clés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Lancer le processus de réintégration du Climat et de la biodiversité dans un cadre global commun ; ● Présenter les enjeux de cette initiative et ses co-bénéfices ; ● Analyser la pertinence des 5 cadres proposés pour intégration ; ● Définir les obstacles potentiels et le mode opératoire pour les résoudre ; ● Constituer un groupe de travail avec les experts des trois bassins, la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (CCNUCC), la Convention sur la diversité biologique (CDB)



SUMMIT OF THE THREE BASINS OF BIODIVERSITY ECOSYSTEMS AND TROPICAL FORESTS

www.thethreebasinsummit.com

	<p>et la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fixer les prochaines étapes avec un jalon important à la COP 28 à Dubaï.
Targeted audience	Large audience
Agenda	A completer par Lucille
Agenda (<i>place/ date/time</i>)	Salle ?????